

Privilège

gues. Je pense que l'on souhaite tous que ce genre d'incident ne se soit pas produit.

Cependant, monsieur le Président, malgré toutes les différences que nous pouvons avoir au point de vue idéologique, je crois que le respect de l'institution est au coeur même de l'échafaudage démocratique de ce pays. Et ceux et celles qui n'acceptent pas les règles du jeu ont toujours l'arme démocratique. C'est la seule arme qu'on a voulu utiliser, et je pense que cela fait partie des traditions et des valeurs de ce pays. Et, peu importe toutes nos réserves sur les institutions, je pense qu'il est fondamental pour nous de respecter cette institution parce qu'autrement tout le reste s'effondre.

Ici, c'est la source primaire des lois et de l'ordre. Il est évident, monsieur le Président, que c'est à regret que l'on doit être en faveur d'une motion comme celle qui a été déposée. On le regrette amèrement. Malgré toutes les différences qui nous opposent au niveau idéologique, le respect de l'institution, le respect de la démocratie et le respect de la loi doivent nous obliger à agir sérieusement et efficacement dans ce cas-ci. Je regrette amèrement que l'on soit obligé de voter une motion comme celle-là, mais c'est en faveur de la motion que je voterai, si on veut que nos concitoyens aient un peu de respect pour les institutions et pour la règle de droit.

[Traduction]

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, j'ai un ou deux brefs commentaires à faire au sujet de cet incident malheureux survenu ici hier soir. J'ai écouté tous les points de vue sur la question de privilège ainsi que la déclaration du député.

J'étais présent aussi, monsieur le Président, et je dois dire que j'ai revu l'enregistrement sur film. Je n'ai pas seulement vu le député descendre l'allée et toucher la masse, je l'ai vu foncer et saisir la masse avec déploiement d'une certaine force physique.

Je crois qu'il s'agit là d'un grave manquement à l'étiquette à la Chambre. Le député ne devrait pas s'en tirer avec une simple réprimande. C'est tout ce que j'ai à dire.

• (1140)

[Français]

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert): Monsieur le Président, moi aussi je suis choquée de voir les événements qui se sont produits hier.

Par contre, je me dis que nous avons eu, il y a de cela quelques semaines, des événements et des paroles qui étaient, à mon avis, bien pires que ce que nous avons vu hier. Ces paroles-là étaient entre autres adressées à une femme, nous le savons tous, et on la traitait tout simplement, comme cela, en pleine télévision, de «plotte», qui est quand même la traduction, il faut bien le dire, de *slut*,

au lieu d'essayer de camoufler en disant «traînée et putain». Mais tout le monde sait très bien que ce n'est pas le langage et ce que cela veut dire, au Québec, est très, très vulgaire.

Alors, ce que je voulais dire là-dessus, monsieur le Président, c'est qu'à ce moment-là, on n'a pas présenté ce genre de motion-là, on ne s'est pas insurgés contre ce député-là, alors que ce matin, on en fait tout un plat. Il est bien évident qu'il y a besoin de décorum en cette Chambre et c'est peut-être la façon de commencer à en avoir en réprimandant le député directement. C'est pourquoi j'appuierai cette motion, monsieur le Président.

[Traduction]

M. Phillip Edmonston (Chambly): Monsieur le Président, il m'est très difficile de me représenter les faits entourant l'incident. Je comprends la gravité de l'incident et je comprends également que nous devons respecter le décorum et les traditions de la Chambre.

Cependant, je suis particulièrement préoccupé devant ce que je crois être la tendance à faire porter tout le blâme sur les épaules du même député pour cette affaire qui est le point culminant de ce que je vois comme une escalade—du moins depuis que je suis ici—puisque, à mon avis, la plupart des députés de tous les partis ont déjà posé des gestes qui ne rehaussent en rien l'image de la Chambre.

Vous, monsieur le Président, qui avez été témoin de tous les incidents de ces quelques dernières années, devez bien comprendre que nous devrions être les derniers à vous dire que notre comportement a été irréprochable.

J'ai l'impression d'être soudain arrivé sur une autre planète. J'ai vu des députés de certains partis poser certains gestes et dire certaines choses qui ne font pas d'eux des saints, mais voilà aujourd'hui qu'ils sont blancs comme neige. C'est renversant. Mais si cette question de privilège peut rétablir le décorum, si elle peut mettre fin aux injures lancées des deux côtés de la Chambre—que je ne répéterai pas parce qu'à mon sens, elles sont répugnantes—si elle peut conduire à un meilleur fonctionnement du Parlement de telle sorte que tous les Canadiens en viennent à s'y fier et à en être fiers, alors, soit.

Cependant, je veux parler de la question de la réprimande. L'incident me met dans l'embarras. Je crois que mon collègue est embarrassé lui aussi par son geste. Je crois que l'on attend une décision sérieuse de la part de la présidente. Mais ce n'est pas le moment de régler des comptes. Ce n'est pas le moment de se liguier contre qui que ce soit. C'est plutôt le moment de mettre fin à la folie qui a cours depuis quelques années. C'est le moment de